

L'original de cette carte est aux Archives du dépôt des cartes du ministère des affaires étrangères, à Paris. Elle a été reproduite dans le *Recueil de cartes, plans et vues relatifs aux Etats-Unis et au Canada*, 1651-1731, publié par E. Dufossé, à Paris, en 1893.

De 1687 à 1706, les gouverneurs dans leurs lettres au ministre ne parlent guère de M. Deshayes. D'un mémoire du roi à MM. de Vaudreuil et Raudot nous pouvons toutefois présumer que M. Deshayes donna ou devait donner des leçons de pilotage aux jeunes Canadiens.

En novembre 1707, MM. de Vaudreuil et Bégon annonçaient au ministre de Pontchartrain la mort du sieur Deshaies.

Ni Mgr Tanguay ni les registres de Notre-Dame de Québec ne nous donnent la date de la mort de M. Deshayes. C'est le notaire de la Cetière qui nous a conservé ce détail dans l'inventaire qu'il dressa des effets mobiliers de M. Deshayes. Il décéda à l'Hôtel-Dieu de Québec le 18 décembre 1706.

— P.-G. R.

Inventaire des biens, meubles et effets dépendants de la succession de feu Jean Deshayes, hydrographe du roi.

L'an mil sept cent six, le vingt-deux jour de décembre avant midy à la requeste de Monsieur le procureur du Roy et suivant le procès verbal de la levée des scellées en date de ce jour et en présence de Monsieur le lieutenant-général civil et criminel au siège de la prevosté et admirauté de Quebecq et en ceile du dit sieur procureur du Roy, a esté par le notaire Royal en la prevosté de Quebecq soussigné y resident et en presence des témoins si-bas nommés, pour la conservation des droits de qui il appartiendra procédé à l'inventaire et description des biens meubles et effaits dependents de la succession du feu sieur Jean des Hays vivant ydrographe du Roy en cette ville decédé en l'hostel dieu de cette d. ville le dix-huitiesme de ce mois qui ont été trouvés en la maison et résidence de Louis Bardet boucher size ruë St Pierre en une chambre haute qui a veue sur le fleuve St. Lorent lesquels meubles et effaits ont esté prizés et estimées par Jean Mechin huissier en cette prevosté juré priseur et vendeur de meubles qui les a prizés à leur juste valeur en son âme et conciance en esgard au temps present et sans criëe ycelle estant comprise dans la d. estimation ainsy qu'il ensuit en presence du dt Louis Bardet boucher et François Soullard